

COMMUNE DE LE PORGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR	18
CONTRE	0
ABSTENTION	0

DELIBERATION N°25-28

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024
BUDGET CAMPING

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze avril, le Conseil Municipal de la Commune du Porge, dûment convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie BRANA, Maire.

Présents (16) : Sophie BRANA, Didier DEYRES, Anne-Sophie ORLIANGES, Philippe PAQUIS, Sylvain LAMOTHE, Lucia MARTA, David FAURE, Nicolas FERET, Michel LAPEYRE, Marie-José LOPES NIEBORG, Olivier MOURELON, Yohann PECHE, Constance SCHULLER, Martial ZANINETTI, Corine SEGUIN, Elise MOURA

Pouvoirs (4) :

Pierre HARROUARD..... pouvoir à Elise MOURA.
Sonia MEYRE pouvoir à Martial ZANINETTI
Guillaume BOUSBIB Pouvoir à Sophie BRANA
Laure IVASKEVICIUS Pouvoir à Sylvain LAMOTHE

Absents (2) :. Vanessa LABORIE SALESSE, Ingrid CONNESSON

Excusés (1) : Christine GARRIDO

Nombre de Conseillers en Exercice : 23

Secrétaire de séance : Didier DEYRES.

RAPPORTEUR : David FAURE

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Mme Sophie BRANA, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Avec 18 votes pour (Madame la Maire quitte la séance et ne prend pas part aux débats ni au vote – M David FAURE préside le vote)

1° › Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

EXECUTION DU BUDGET

ID : 033-213303332-20250415-D25_28-DE

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 805 153,85	G	2 005 780,34	G-A	200 626,49
	Section d'investissement	B	404 193,88	H	569 526,03	H-B	165 332,15

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	362 782,41 (si excédant)		
	Report en section d'investissement (001)	D	57 602,81 (si déficit)	J	0,00 (si excédant)		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	2 266 950,54	Q= G+H+I+J	2 938 088,78	=Q-P	671 138,24

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'investissement	F	4 052,00	L	0,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	4 052,00	= K+L	0,00		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 805 153,85	= G+I+K	2 368 562,75		563 408,90
	Section d'investissement	= B+D+F	465 848,69	= H+J+L	569 526,03		103 677,34
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 271 002,54	= G+H+I+J+K+L	2 938 088,78		667 086,24

2° > **Constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° > **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser ;

4° > **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre seront les signatures.

Le secrétaire de séance,

Didier DEYRES



La Maire,

Sophie BRANA

La Maire,

. certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, qui sera affiché au siège de la collectivité.

. informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.